

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 33

Présents : 21

Votants : 25

N°ordre : DE-25-61

N°ordre dans la séance :
DE-16122025-05

Date de la convocation :
10/12/2025

Date de la publication :
18/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Marc MEO, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoints, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Christelle MARCHAND, conseillers

Absents excusés : Loïc MONTEIRO (procuration à David TREBOZ), Déborah GLEYZE (procuration à Isabelle MORLOTTI), Mélisande MACONE, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Éric BONNET, Thierry DEHAY, Dominique GERRA, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN (procuration à Anne-Laure PETITE), Christelle BOUVIER (procuration à Sylvianne GUILLERMET)

Secrétaire de séance : Robert VILLARD

ETUDE DE L'OPPORTUNITÉ DE TRANSFERT DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE L'EXERCICE D'UNE COMPÉTENCE CULTURELLE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY-SUD – CONVENTION DE PARTENARIAT

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté de Communes Bugey-Sud, le SIVOM du Valromey et les Communes de Belley, Culoz-Béon et Brégny-Cordon sont engagés depuis plusieurs années, à travers leurs services et équipements culturels, dans le cadre de projets partenariaux dans les domaines culturel et patrimonial, notamment :

- La mise en œuvre de la convention d'éducation aux arts et à la culture (2015-2020).
- La conduite d'actions de protection et de valorisation des patrimoines (schéma CCBS, candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, démarche de Site Patrimonial Remarquable portée par la Commune de Belley).
- L'élaboration du projet culturel de territoire (PCT) adopté par le Conseil communautaire de la CCBS le 10 avril 2025.

En ce qui la concerne, la Commune de Culoz-Béon porte l'équipement culturel suivant : la médiathèque, municipale, gérée en régie directe.

Un projet de convention, ci-joint, a été élaboré en vue :

- de porter et conduire conjointement le projet culturel de territoire
- et d'engager une réflexion sur une éventuelle prise de compétence communautaire liée aux équipements culturels et à l'action culturelle. Pour ce faire, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera mandatée par la CCBS.

Cette convention a pour objectif de consolider cette dynamique partenariale et d'établir un cadre de travail partagé. La CCBS assurera la prise en charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La convention est prévue pour prendre effet à compter de sa signature et prendre fin le 31 décembre 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Bugey-Sud, le SIVOM du Valromey et les Communes de Belley, Culoz-Béon et Brégny-Cordon, portant sur l'étude de l'opportunité de transfert des équipements culturels et de l'exercice d'une compétence culturelle par la Communauté de Communes Bugey-Sud.**
- **Autorise Monsieur le Maire à la signer.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
R. VILLARD

Franck ANDRE MASSE



Accusé de réception en préfecture
001-200899406-20251216-DE-16122025-05-DE
Date de réception préfecture: 18/12/2025